



LA DISTRIBUTION DES MASQUES DE PROTECTION SE PROLONGE

Du 2 juin au 12 juin

Adresses des lieux de distribution

Maison pour tous Berty Albrecht

44-46 rue Danielle Casanova

Mardi : 9h30 - 12h30

Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 9h30-12h30

Maison pour tous Roser

38 rue Gaëtan Lamy

Lundi : 13h30-18h

Mercredi : 9h30-12h30

Jeudi : 9h30-12h30

Salle de quartier Vilette

22 rue Henri Barbusse

Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Salle de quartier Karman

111 rue André Karman

Mardi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Salle de quartier Cochenec

120 rue Hélène Cochenec

Mardi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Salle de quartier Maladrerie

1 allée Henri Matisse

Jeudi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Salle de quartier Centre-ville

25 rue du Moutier

Jeudi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Salle de quartier Paul Bert

12 rue Paul Bert

Lundi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Pour des raisons de contrôle, éviter les doubles attributions, les masques seront distribués après inscription de la personne qui les reçoit sur un fichier informatique contenant les indications suivantes, date de naissance, nom patronymique, nom marital, prénom, rue d'habitation (sans le numéro).

La Mairie s'engage à ce que les informations collectées au moment de la distribution des masques ne soient utilisées que pour le contrôle de cette distribution et à ce que les fichiers contenant ces informations seront intégralement détruits à la fin de cette distribution